



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 26 avril 2021 (17h00)**

**Hôtel de Ville - Salle Montgolfier**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	20/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Patrick SAIGNE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELIDI), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Romain EVRARD (pouvoir à Juanita GARDIER), Jamal NAJI (pouvoir à Claudie COSTE), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Michel SEVENIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Eric PLAGNAT).

**CM-2021-69 - FINANCES COMMUNALES - APPROBATION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE FINANCEMENT DE LA COMMUNE D'ANNONAY AUPRÈS DE L'ETAT POUR L'OBENTION DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

La commune d'Annonay a souhaité porter, pour l'année 2021, plusieurs projets de travaux dans différents domaines, tant au niveau de certains équipements publics que d'aménagement d'espaces publics. La présente délibération précise les travaux envisagés à ce titre, éligibles au financement de la DETR et de la DSIL, et les plans de financement prévisionnels intégrant la demande de financement au titre de ces dotations.

**1) Ecole de Ripaille**

Des travaux de rénovation de certaines salles de classes et de la cour (dans une logique de végétalisation et d'amélioration des usages) sont envisagés, avec un démarrage des travaux en 2020. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Coût opération	98 400 €	DETR 27 %	26 568 €
		PT07 (partie énergétique seule : 46 699 €)	9 340 €
		Autofinancement	62 492 €
<b>TOTAL</b>	<b>98 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>98 400 €</b>

## 2) Rénovation du pont de Cance

Des travaux de reprise de l'ouvrage d'art consistant à la réfection du tablier du pont et des trottoirs en encorbellement, rendus nécessaires par l'état de corrosion des parties métalliques. Cette réfection s'inscrit aussi dans le cadre de la préservation du patrimoine et de la sécurisation des ouvrages d'art sur la commune, et dans le cadre de la promotion des mobilités douces dans le secteur. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT	MONTANT HT	RECETTES HT	MONTANT HT
Coût opération	150 000 €	DETR 30 %	45 000 €
		Autofinancement	105 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>

## 3) Réfection de la façade de Maison des Services Publics

Des travaux de rénovation des façades avec notamment une attention particulière sur la façade principale. Ces travaux devront respecter le nuancier édité par l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), ainsi que les prescriptions éventuelles de l'architecte des bâtiments de France. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT	MONTANT HT	RECETTES HT	MONTANT HT
Coût opération	66 667 €	DETR 20 %	13 334 €
		Région CPER Bonus Relance	12 500 €
		Autofinancement	40 833 €
<b>TOTAL</b>	<b>66 667 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>66 667 €</b>

## 4) Rénovation des façades du parking Cassin

Des travaux de rénovation des façades du parking sont prévus dans la continuité des rénovations qui vont être engagées, notamment structurelles, à la suite d'un incendie qui s'y est déclaré fin 2018 et dans le respect des normes environnementales et de la réglementation (AVAP). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT	MONTANT HT	RECETTES HT	MONTANT HT
Coût opération	53 375 €	DETR 20 %	10 675 €
		Autofinancement	42 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 375 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 375 €</b>

## 5) Mise en place d'un plan de végétalisation sur l'ensemble de son territoire

Le projet de végétalisation de la ville d'Annonay est basé sur quatre grands axes : l'amélioration du cadre de vie, la création du lien social, la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Les aménagements viseront notamment à accompagner des initiatives citoyennes de fleurissement du centre ancien et de valorisation des espaces délaissés. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT	MONTANT HT	RECETTES HT	MONTANT HT
Coût opération	83 334 €	DETR/DSIL 30 %	25 000 €
		Autofinancement	58 334 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 334 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>83 334 €</b>

## 6) Sécurisation du collège des Perrières et requalification de la rue Emile Bouschon

**VU** la délibération n° 2020-96 du 03 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire, conférée par le Conseil Municipal en vertu de l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'approuver le dépôt des dossiers de demandes de financement suivants auprès de l'Etat, au titre de la DETR/DSIL 2021,

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil Municipal de valider par délibération toute demande de subvention établie à ce titre.

**CONSIDÉRANT** qu'à cette fin, il y a lieu pour le Conseil Municipal de prendre la présente délibération dérogeant partiellement à la délégation de pouvoirs conférée au Maire susvisée, et ce uniquement en ce qui concerne spécifiquement toute demande établie pour les dossiers de subventions annuels au titre du dispositif d'Etat DETR/DSIL(article 25 de la délibération n° 2020-96 du 3 juillet 2020).

**ATTENDU** que cette délibération dérogatoire sera applicable et vaudra pour la durée du mandat ou/et tant qu'elle ne sera pas rapportée,

VU l'avis favorable de la commission générale du 16 avril 2021

### DÉLIBÉRÉ

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** l'adoption d'une délibération dérogatoire partielle à celle n° 2020-96 du 03 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire (article n° 25),

**SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre du dispositif DETR/DSIL 2021,

**SOLLICITE** Monsieur le Préfet de l'Ardèche pour l'obtention de ces subventions,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 28/04/21  
Affiché le : 29/04/21  
Transmis en sous-préfecture le : 29/04/21  
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

29 AVR. 2021

Il s'agit de travaux de sécurisation autour du collège des Perrières et la requalification de la rue afin d'améliorer l'aspect et le cadre de vie des usagers, la sécurisation des cheminements des scolaires en sortie d'établissement, la délimitation et le repérage des zones dédiées aux cars, l'augmentation de la poche de stationnement à proximité de Déomas. Enfin, la réfection complète des revêtements de voirie sur 500 mètres linéaire, la valorisation des accès piétons de la rue, la prise en compte du végétal, la réduction de l'imperméabilisation de surface et la rénovation de l'éclairage public sont également prévus. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES HT</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>RECETTES HT</b>	<b>MONTANT HT</b>
Coût opération	625 000 €	DETR/DSIL 30%	187 500 €
		PT07	40 000 €
		Autofinancement	397 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>625 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>625 000 €</b>

### 7) Requalification du parc Mignot

Cette opération consiste en la réhabilitation des bassins à la française le composant, l'aménagement d'espaces de jeu et la valorisation des espaces verts en partie basse du parc, le tout en parallèle du plan pluriannuel d'investissement de végétalisation porté par les élus et de la politique de la ville. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES HT</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES HT</b>	<b>Montant HT</b>
Coût opération	233 333 €	DETR/DSIL 20 %	46 667 €
		Région CPER (20 %)	46 667 €
		Autofinancement	139 999 €
<b>TOTAL</b>	<b>233 333 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>233 333 €</b>

### 8) Extension du cimetière communal La Croizette

La volonté est l'aménagement du nouveau cimetière en terrasses et l'achat de blindage de sépultures pour sécuriser l'intervention des agents d'exploitation. Concrètement, les travaux consistent à la création de murs de soutènement, au revêtement des allées, à la pose d'alvéoles et à la réalisation de plantations. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES HT</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES HT</b>	<b>Montant HT</b>
Coût opération	300 000 €	DETR 30 %	90 000 €
		Autofinancement	210 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>300 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>300 000 €</b>

### 9) Extension du dispositif de vidéoprotection

La ville d'Annonay a déjà déployé un dispositif de vidéoprotection sur la période 2018-2020. Dans le cadre de sa gouvernance en faveur de la tranquillité publique, elle souhaite aujourd'hui compléter et finaliser ce dispositif en l'étendant. Cette extension comprend ainsi le déploiement de 54 nouvelles caméras fixes et 3 caméras nomades, à partir de l'automne 2021. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES HT</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES HT</b>	<b>Montant HT</b>
Coût opération	250 000,00 €	DETR 30 %	75 000,00 €
		Région AURA (taux plafonné)	50 000,00 €
		Autofinancement	125 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>250 000,00 €</b>